

Modes de rémunération variés

- Le mode de rémunération mixte est disponible pour les nouveaux facturants. Le médecin recevra un forfait horaire auquel s'ajoutera un supplément d'honoraires pour les examens et les actes qu'il fait. Ce mode est adapté à notre pratique et garantit aux médecins une juste rémunération de ses activités.
- La rémunération à tarif horaire demeure disponible en CLSC.
- Le mode de rémunération à l'acte est possible pour les activités de sans rendez-vous.
- Le médecin de CLSC bénéficie des forfaits d'inscription et de suivi des clientèles vulnérables et non vulnérables.

En résumé, les avantages d'une pratique médicale en



- Possibilité de faire une pratique variée.
- Activités médicales particulières peuvent être disponibles en 1^{er} ligne : prise en charge de patients ou pratique dans les programmes et à l'urgence d'un CLSC du réseau de garde intégré.
- Modes de rémunération variés : rémunération mixte, tarif horaire, à l'acte.
- Horaires flexibles : temps plein ou temps partiel, ce qui permet la conciliation avec d'autres secteurs d'activité.
- Travail multidisciplinaire : infirmiers, intervenants psycho-sociaux, nutritionnistes, kinésologues. Dans certains milieux, il y a même un psychiatre répondant sur place!
- Pas de frais de bureau lorsqu'on est en CLSC et le matériel et le soutien clérical sont inclus.
- Pratique dans les programmes pour développer certaines expertises.
- Pratique de groupe dans les CLSC/GMF.
- Pratique de sans rendez-vous dans les CLSC/Cliniques-réseau.
- Opportunité de s'impliquer dans les tâches de gestion : chef médical, CMDP, médecin coordonnateur pour Guichet d'accès, etc.
- Support d'une association qui défend l'intérêt de près de 900 membres.



Association des médecins de CLSC du Québec
2000-3500 de Maisonneuve O., Mtl, QC, H3Z 3C1
T. 514 875-7412 C. darlenebond@amclscq.org

Médecin de famille?

Pourquoi pas une
carrière en **CLSC** ?
En tout ou en partie

Maintien à domicile Approche globale
Soins palliatifs Pratique polyvalente
Collaboration interprofessionnelle ITSS
Médecine familiale Planification familiale
Santé mentale Rémunération adaptée
Clinique jeunesse Autonomie professionnelle
Développement d'expertises
Suivi de patients de 0 à 99 ans
Prévention et promotion de la santé



La pratique médicale en CLSC à privilégier selon l'AMCLSCQ ; Le suivi de patient en 1re ligne

L'Association des médecins de CLSC du Québec (AMCLSCQ) est formée de médecins œuvrant en CLSC ainsi qu'en Santé publique. Elle regroupe des médecins en CLSC (temps plein / partiel), santé publique, de cabinet, et de médecins travaillant en établissement (temps plein ou partiel).

Il s'agit d'une association provinciale qui compte près de 900 membres et qui fait partie de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

L'AMCLSCQ a produit un énoncé de position qui trace les grandes lignes sur la pratique médicale en CLSC

- La prise en charge et la continuité des soins sont prioritaires. Nous favorisons l'inscription des clientèles vulnérables et de toute autre clientèle.
- Les services sont accessibles, selon les milieux, sur rendez-vous, sans rendez-vous et au domicile du patient.
- Les médecins de CLSC ont développé une approche biopsychosociale dans leur pratique.
- Cette approche s'appuie sur une relation médecin-patient particulière, empreinte d'humanisme et d'un rapport égalitaire.

C'est à travers cette relation médecin-patient que le médecin de CLSC mobilise le patient dans la prise en charge de sa propre santé.

- Notre pratique s'appuie sur la collaboration interprofessionnelle. Nous bénéficions d'un environnement privilégié au contact des autres intervenants de 1^{er} ligne.
- En unissant leurs efforts, plusieurs équipes de CLSC ont pu intervenir encore plus efficacement auprès des clientèles atteintes de maladies chroniques.
- Plusieurs équipes de médecin de famille en CLSC adhèrent à l'entente des Groupes de médecins de famille (GMF) et bénéficient des ajouts de ressources.
- Plusieurs CLSC sont des UMF ou des UMF affiliées et offrent des stages.

La pratique médicale dans les programmes en CLSC

- L'AMCLSCQ a produit un énoncé de position sur **la pratique médicale dans les programmes en CLSC**.
- La pratique dans les programmes est spécifique et n'a pas d'équivalence en première ligne.
- Les programmes ont permis aux médecins qui y travaillent de développer certaines expertises précieuses, comme les soins à domicile, palliatifs, les suivis en santé mentale, les soins aux toxicomanes et aux itinérants, etc.
- Pour la majorité de ces médecins, cette pratique dans les programmes s'intègre dans une pratique de suivi de clientèle.
- Ce sont des services de proximité qui rejoignent une clientèle vulnérable.
- Ce sont des services complémentaires et en support aux autres cliniciens sur le territoire.
- La collaboration interprofessionnelle est au cœur de la pratique dans les programmes.

Que faire pour travailler en CLSC ?

- Informez-vous auprès du chef du DRMG d'une région qui vous intéresse en lui mentionnant que vous désirez faire du travail à temps plein ou à temps partiel en CLSC pour y faire de la prise en charge ou encore œuvrer dans un programme spécifique.
- Contacter les chefs médicaux des différents CLSC pour connaître leurs besoins spécifiques ou encore le directeur des services professionnels.